haut patronage ? Nous avons à accomplir trois choses : D'abord, comme la vie du Docteur Angélique fut celle d'un saint, féconde en vertus, et de plus, toute ordonnée à l'acquisition de la science, nous avons à marcher sur ses traces glorieuses. Comment cela, direz-vous, puisque l'histoire de ce saint nous est peu connue ? Relisez la lettre plus haut citée ; le Saint Docteur résumait, sans s'en douter, toute sa vie, lorsqu'il écrivait ces conseils.

LÉON XIII (1897)

La deuxième condition regarde spécialement les personnes à qui le lait de la doctrine ne suffit plus, celles dont l'âge et la vocation demandent les nourritures plus substantielles d'une saine philosophie et théologie. Ces personnes se mettront sous le patronage du Docteur Angélique, si elles prennent à cœur d'étudier ses œuvres et de vivre de sa doctrine. Aujourd'hui, la raison, la société et les sciences ont besoin d'être guidées par ce Maître exceptionnel. Les ministres de l'Eglise doivent aussi lui demander les armes nécessaires pour triompher des ennemis de la foi. La " Somme Théologique " est l'arsenal qu'ils doivent connaître. Et pour obtempérer aux derniers désirs de Léon XIII, (1) pourquoi ne demanderions-nous pas l'étude de Saint Thomas dans Saint Thomas lui-même ? Si la part faite aux Manuels devenait moins grande, la doctrine du Maître n'en serait-elle pas plus pure, plus complète et plus claire ?

Enfin, la troisième manière d'honorer Saint Thomas, c'est de le prier. Quand l'Eglise nomme des Patrons, elle en fait surtout des protecteurs. A partir de cet arrêt, ils reçoivent là-haut une mission et une puissance nouvelles. C'est pourquoi une efficacité spéciale s'attache à l'invocation des saints que l'Eglise a choisis pour patrons. Thomas d'Aquin est le Patron de toute la jeunesse studieuse, par conséquent, que tous lui demandent des lumières. Son intercession n'est pas limitée seulement aux philosophes et

(1) Bref " Gravissime nos."